

Jeudi 23 septembre 2021

Un pas en avant, deux pas en arrière...

SUBVENTIONS

Après plusieurs demandes et de nombreuses argumentations de vos élus Filpac CGT, la direction a enfin accepté de verser une partie des subventions dues au CSE et s'est engagée à ce que les sommes soient sur le compte en semaine 38.

Très prochainement, le site Comiteo permettra aux salariés d'accéder à des offres de billetterie en ligne. Le CSE, à hauteur de ses maigres moyens, pourra faire profiter chacun d'une petite enveloppe valable sur cette plate-forme grâce à ce versement tant attendu.

RENTRÉE SCOLAIRE

Vos élus Filpac CGT n'ont pas manqué d'exprimer à la direction le ressenti d'une grande majorité de salariés concernant le mail sur la rentrée scolaire.

En effet, se voir accorder un retard d'une heure pour accompagner son enfant à l'école et devoir récupérer cette heure le même soir a été très mal perçu.

À l'heure où nous parlons de qualité de vie au travail au niveau du groupe Ebra, une heure «offerte» par la direction aux parents d'enfants scolarisés en primaire ne paraissait pas être exorbitant. Plutôt que de faire une rentrée scolaire sereine, en accompagnant son enfant le matin et en le récupérant à la sortie de l'école pour son premier jour de rentrée, il a fallu choisir : l'accompagner ou venir le chercher ; récupération oblige...

Annonces classées

Concernant les conditions de travail aux annonces classées sur Woippy, vos élus Filpac CGT ont remonté les problèmes thermiques. La gestion de la climatisation et du chauffage est de la responsabilité des propriétaires des locaux ; des travaux sont en cours. Néanmoins, si ces travaux devaient durer ou ne réglaient pas le problème, les salariés peuvent faire la demande de convecteurs d'appoint directement au service ressources humaines.

Vos élus Filpac CGT suivront de près l'avancement des travaux et la mise en place de moyens temporaires si nécessaire pour que les salariés puissent travailler dans de bonnes conditions sur l'ensemble des sites.

VISITES MÉDICALES

La direction a affirmé être en conformité avec les dispositions légales. Néanmoins, vos élus Filpac CGT vous rappellent qu'en cas de nécessité, chaque salarié peut solliciter la médecine du travail ou le service RH afin d'obtenir rapidement un rendez-vous et un aménagement éventuel de son poste de travail.

TÉLÉTRAVAIL

Concernant l'accès au télétravail, selon la direction, aucun aménagement n'est prévu dans EBRA Services tant que l'accord groupe n'a pas été signé par les partenaires sociaux.

Vos élus Filpac CGT se sont pourtant étonnés que, dans certains services, le télétravail soit accordé à certains salariés alors qu'il est refusé aux autres. La direction «va se renseigner auprès des managers». Vos délégués Filpac CGT sont impatients d'avoir leurs retours.

Congés payés et droits des salariés

Suite aux refus de certains managers d'accorder des congés aux nouveaux embauchés, vos élus Filpac CGT ont fait un rappel à la loi à la direction pour que chaque salarié entrant ait la possibilité de poser des CP par anticipation.

STUDIOS GRAPHIQUES

Vos élus Filpac CGT sont rassurés de savoir que la fiche de poste des managers n'a pas évolué et que la fabrication de la publicité ne fait toujours pas partie de leurs attributions. Ils doivent prioritairement traiter leur travail de managers.

Annualisation du temps de travail

Selon la direction, fournir un état des lieux après huit mois d'exercice est impossible.

Il faudra attendre 2022 pour une vérification annuelle par le service

Du côté des annonces classées, la période COVID-19, d'après la direction, rend problématique l'analyse de l'annualisation sur le service. Du côté des studios graphiques, le flux de travail semble avoir été correctement géré, malgré la situation sanitaire.

Plan réseau imprimerie

Même si, dans l'immédiat, ce plan ne s'appliquera pas à Ebra Services, sa durée, prévue sur cinq ans, peut éventuellement changer la donne. Rappelons que la direction a jusqu'à août 2022 pour y adhérer.

INFORMATIONS

- Vos élus Filpac CGT ont insisté pour que les services SVP soient rapidement renforcés vu le travail qui est demandé aux salariés en poste. La direction est dans l'attente de la validation du budget prévisionnel pour 2022 ; les choses devraient évoluer favorablement.
- Vos délégués CGT ont demandé la possibilité pour chaque salarié de prendre des demi-RTT. De son côté, la direction prétexte la journée continue comme motif de refus. Il n'est pourtant pas compliqué de diviser par deux la durée d'une journée de travail pour obtenir une demi-RTT.
- Mme Maia, après avoir rencontré les salariés de Dijon et Chalon-sur-Saône, doit poursuivre le tour des pôles. Elle n'a pas voulu communiquer aux élus le planning de ses visites. Les managers devraient vous informer de sa venue à l'avance pour que vous puissiez préparer vos questions.
- Les effectifs sont stables au 31 août 2021, on constate que 13 CDD aux services annonces classées sont nécessaires pour un bon fonctionnement du service ; vos élus CGT feront tout leur possible pour que ces salariés soient titularisés au plus vite.

NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRE (NAO)

La première réunion devrait avoir lieu début octobre. Vous pouvez solliciter vos élus Filpac CGT pour alimenter le cahier revendicatif

Prochain CSE Jeudi 14 octobre 2021